

Délibération n° 2024-02
Campagne complémentaire de recrutement des enseignants du 2nd degré - 2024

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 8 février 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

- Vu le livre VII du code de l'Éducation,
- Vu les statuts de l'université des Antilles,
- Vu la délibération n° 2024-02 du conseil académique du 29 janvier 2024,
- Vu l'extrait du procès-verbal n° 2024-02 du comité social d'administration du 29 janvier 2024,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet les demandes de recrutements des enseignants du second degré, pour l'année 2024 au vote des membres du conseil d'administration de procéder au vote :

Il s'agit de l'approbation des postes PRAG 0762 INSPE 971, PRAG 0715 INSPE 972, PRAG 0307 LSH, PRCE 0531 LSH

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 23
Membres présents et représentés : 24	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 1

La campagne complémentaire de recrutement des enseignants du second degré pour l'année universitaire 2024-2025 est approuvée à la majorité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 9 février 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telarecours.fr



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 08 FEVRIER 2024
CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE - RECRUTEMENT 2nd degré 2023-2024**

N°	Composante	Corps	N° Poste	Vacant (V) ou Suceptible Vacant (SV)	codes disciplines	intitulés disciplines	conseil plénier composante	conseils de pôle	avis conseil académique plénier du 29/01/2024	avis CA du 08/02/2024
1	INSPE 971	PRAG	0762	V	H0202	Lettres modernes	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable
2	INSPE 972	PRAG	0715	V	H0449	Créole	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable
3	INSPE 972	PRAG	0718	V	H1300	Mathématiques	Favorable	Favorable	Favorable	Défavorable
4	LSH	PRAG	0307	V	H0201/H0202	Lettres classiques grammaire ou Lettres modernes	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable
5	LSH	PRCE	0531	V	H413	Sciences de l'ingénieur option informatique et numérique	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable